

## *Avis d'Appel d'Offres N° 13/2023*

### *Acquisition de médicament vétérinaire pour camélidés et les ovins*

L'Office de l'Elevage et des Pâturages « l'OEP » se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'Acquisition de médicaments vétérinaires pour les camélidés et les ovins répartie en deux lots comme suit:

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>
01	500 Litres de médicament vétérinaire à base d'IVERMECTINE 1%
02	2000 litres de médicament: anti parasite externe concentré émulsifiable à base de 50 g/l de DELTAMETHRINE (produit non générique)

et ce conformément aux caractéristiques techniques prévues par le cahier des charges.

Les soumissionnaires peuvent participer à un ou les deux lots.

Les soumissionnaires intéressés par cet Appel d'Offres peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges mis à leur disposition sur le site web : [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) du système national des achats publics en ligne TUNEPS.

**A/** Les offres doivent être envoyées à travers le système TUNEPS: web [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) au plus tard le **20 Septembre 2023 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** et présentées comme indiqué ci-dessous :

- 1) L'offre technique: comportant les documents techniques indiqués dans le cahier des charges.**
- 2) L'Offre financière: comportant les documents suivants :**
  - La soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
  - Le bordereau des prix détaillé en lettres et en chiffres signé par le soumissionnaire.
  - Le devis estimatif signé par le soumissionnaire.

**B/** les documents suivants doivent être envoyés par poste.

\* Une caution provisoire égale:

- Huit cent dinars (800<sup>DT</sup>) pour le lot n°1

- Six cent dinars (600<sup>DT</sup>) pour le lot n°2

\* l'extrait du registre de l'entreprise (RNE).

\* La documentation technique originale.

Le bon de versement original du cautionnement provisoire ou l'originale de la caution personnelle et solidaire qui le remplace ainsi que l'original de l'extrait du registre de l'entreprise (RNE), la documentation technique originale portant obligatoirement le cachet et signature du soumissionnaire doivent être envoyée par poste sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste

ou déposé directement au bureau d'ordre centrale de l'OEP au plus tard **20 Septembre 2023 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** libellé au nom du Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, cacheté et portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Appel d'Offres N°13/2023**" "**Acquisition de médicaments vétérinaires pour les camélidés et les ovins.**"

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pour une durée de **quatre vingt dix (90)** jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des offres est publique et se tiendra le **20 Septembre 2023** à dix heures **trente minutes (10<sup>H</sup>:30mn)** à la salle des réunions située à la Direction Générale au premier Etage du siège de l'Office de l'Elevage et des Pâturages 30, rue Alain Savary Tunis.

- ◀ Toute offre parvenue après le délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

Au cas où le dossier d'Appel d'Offres atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne tuneps, le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant un complément de dossier dans une enveloppe fermé indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet au nom du Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages à l'adresse suivantes : 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Complément du dossier d'Appel d'Offres N°13/2023 Acquisition de médicament vétérinaire pour camélidés et les ovins**" et ce au plus tard le **20 Septembre 2023 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** le cachet du bureau d'ordre central de l'OEP fait foi.